Zeitschrift: Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review

Band: 11 (1903)

Heft: 41

Artikel: Saint Jean Chrysostome et l'eucharistie

Autor: Michaud, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-403556

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SAINT JEAN CHRYSOSTOME
ET L'EUCHARISTIE.

Cette étude a été faite en partie sur l'édition de Bâle, de 1547, en partie sur la seconde édition du P. de Montfaucon (Paris, Gaume, 1837, 13 vol.), etc. Je fais cette observation pour que le lecteur veuille bien ne pas m'imputer les variantes qu'il pourra constater dans l'édition qu'il consultera. Certes, ces variantes sont loin d'être indifférentes. Cependant — il importe de le remarquer — elles n'empêchent aucunement d'établir avec certitude la vraie doctrine de St. Jean Chrysostome sur l'eucharistie, tant elle est claire dans celles de ses œuvres qui passent pour absolument authentiques.

I. — Saint Jean Chrysostome a été essentiellement un orateur; ses écrits sont surtout des homélies et des discours. Aussi sa manière, son ton et son style sont-ils à peu près exclusivement oratoires. Par exemple, a-t-il à parler de l'aumône? Au lieu de dire simplement que Dieu nous en tiendra compte, il dit qu'elle fend l'air, s'élance au delà de la lune, perce les rayons du soleil, etc.: « Magna res eleemosyna: præcidit aerem, transit lunam, solis radios cædit, ad ipsum venit cœlorum culmen, ipsos pertransiens cœlos, et angelorum populos decurrens archangelorumque choros, et omnes superiores potestates, ipsi assistit regali throno[1]. » Veut-il dire aux fidèles qu'ils doivent se retirer de la sainte table avec un vif sentiment de piété, il s'écrie: « Ab illa ergo mensa recedamus, *tanquam leones ignem spirantes,* diabolo terribiles, cogitantes quid sit caput nostrum et quantam nobis dilectionem exhibuerit[2] ». Etc., etc.

Il est clair, dès lors, qu'on ne saurait prendre à la lettre toutes les expressions imagées et figurées qui abondent à chaque

[1]) *Homilia IX de Pœnitentia.*

[2]) *Homilia XLVI in Joann.*

page, notamment lorsqu'il veut terrifier les profanateurs de l'eucharistie et exciter les communiants à redoubler de ferveur. « Elle doit être *plus pure que les rayons du soleil,* cette main qui coupe cette chair, cette bouche qui est remplie d'un feu *spirituel,* cette langue qui est teinte d'un sang redoutable. » L'orateur aurait pu se dispenser d'employer le mot « spirituel »; on aurait suffisamment compris sans lui qu'on voguait en pleine poésie et qu'il fallait dégager de ces images la pensée juste et vraie.

St. Jean Chrysostome l'a d'ailleurs remarqué lui-même à plusieurs reprises. « Nous parlons de mystères, a-t-il dit, et ceux qui y sont initiés savent ce que nous disons (qui mysteriis initiati sunt intelligunt quæ dicuntur). » Le langage liturgique est mystérieux et il faut savoir ce que l'on *veut dire* en l'employant; ce que l'on dit est la lettre même, ce que l'on veut dire est l'idée ou l'esprit.

Le mot *fieri,* en particulier, a été employé maintes fois, dans les Ecritures, ainsi que le verbe *esse,* dans un sens spirituel et non littéral; et St. Chrysostome fait de même. Dans sa V^e^ homélie sur le chap. IV de St. Matthieu, il rappelle que le démon a proposé au Christ de changer des pierres en pains: Dic ut lapides isti panes *fiant;* non erat quidem impossibile filio Dei in panes lapides convertere, qui propemodum *ex lapidibus Abrahæ filios suscitavit.* Que des pierres deviennent des hommes, personne ne le prendra au propre; et la proposition du démon n'a pas été acceptée par le Christ, qui lui a répondu en montrant que le sens matériel du mot « pain » n'est pas celui qu'il entend, et qu'il ne veut parler que du pain spirituel: Qui respondens dixit: Scriptum est: Non in solo *pane* vivit homo, sed in omni *verbo* quod procedit de ore Dei (*Matth.* IV, 4). St. Chrysostome, en commentant ce texte, ne parle aucunement du corps du Christ, mais de la parole de Dieu comme nourriture de nos âmes: ut famem corporis *cibo verbi divini* satiari semper optemus. Tout en parlant de la *faim du corps,* il ne propose, pour la rassasier, que la nourriture de la parole divine. Son spiritualisme est manifeste. Déjà auparavant, Chrysostome a dit: Dabo, inquit, eis, non famem panis, neque sitim aquæ, sed *famem audiendi verbum Dei* (Homil. II in C. I Matth.).

II. — L'*Exposition du Psaume XXII* et la *CXVI^e^ Homélie* expriment très clairement la pensée de Jean Chrysostome.

« Num vultis nosse quomodo pascit Deus præstolatores suos, id est sustinentes se? Dixit propheta: In illis diebus mittam in eis, non dico famem panis, aut sitim aquæ, *sed audiendi verbum Dei* . . . Iste pastor bonus qui posuit animam suam pro ovibus suis, talia dedit pascua credentibus . . . Est aqua catholica in qua ostenditur, fons æternus, qui reficit, id est iterum facit, quomodo generatio et regeneratio reficit animas, quia innovat in fide . . . Hæc aqua primatum tenet in elementis. *Sed cum istud elementum acceperit Spiritum sanctum, fit sacramentum: et jam non erit aqua potationis, sed sanctificationis; non erit aqua communis, sed refectionis.* Per istam aquam educit, purgatos facit perfectos, ratione claritatis et gratiæ illuminans et replens eos: ut ubi abundaverat peccatum, faceret divites in gratia. Super aquam refectionis educavit me, animam meam convertit. *Quid est enim convertere?* ex aliquo alicubi ducere, ex peccato ad justitiam, ex falsitate ad veritatem, ex miseria ad misericordiam, ex opere carnali ad spiritualem intellectum. Sic convertit ad se Deus animas. » Et la suite est une explication de la sainteté chrétienne.

Donc Jean Chrysostome distingue deux changements et deux conversions: le changement qui constitue le sacrement, et le changement qui doit s'opérer dans ceux qui reçoivent le sacrement. Le changement qui constitue le sacrement est l'œuvre du St-Esprit même, qui *sanctifie* l'élément matériel et qui fait que cet élément matériel n'est plus considéré comme un élément commun de manducation matérielle, mais seulement comme un élément de manducation spirituelle; sa matière n'est nullement détruite, mais *sanctifiée* par le St-Esprit. St. Chrysostome insiste peu sur ce changement, qui est l'œuvre du St-Esprit et qui n'est nullement pour le chrétien un sujet de curiosité; il n'insiste que sur le second changement, la conversion morale, qui seule importe et qui est toute la vie chrétienne. C'est pour produire cette vie chrétienne que le sacrement existe. La théologie de Jean Chrysostome n'est donc pas une théologie de vaine spéculation, elle ne s'occupe en rien de la *manière* dont l'Esprit opère dans les mystères, elle ne cherche pas à pénétrer l'action divine impénétrable; il a trop de bon sens pour déplacer la vraie question et pour chercher à satisfaire une curiosité purement intellectuelle, là où il faut exclusivement satisfaire la conscience même, c'est-à-dire la sanctifier. Le travail

de sanctification se fait en dehors des arguties et des systèmes. St. Chrysostome ne s'applique qu'à enseigner aux fidèles par quels actes spirituels ils peuvent communier dignement, et, pour employer le style pascal et figuratif des Ecritures, par quels actes de vertu ils peuvent manger dignement le corps de l'Agneau.

C'est dans cette même homélie qu'expliquant les textes de l'Ancien Testament: Venite et edite de panibus meis et bibite vinum quod miscui vobis, il dit: « Et quia istam mensam præparavit servis et ancillis in conspectu eorum, et quotidie *in similitudinem corporis et sanguinis Christi,* panem et vinum secundum ordinem Melchisedech nobis ostenderet in sacramento... *Auferuntur ea quæ sunt carnis, infunduntur ea quæ sunt spiritus,* et ex mensa præparata proficiunt contra eos qui tribulant eos. Sequitur dicens: Impinguasti in oleo caput meum, et calix tuus inebrians quam præclarus est. Gratias tibi, Domine Jesu, qui ostendisti nobis istud oleum. » Pain, vin, huile, eau, St. Jean Chrysostome n'attache pas plus d'importance à l'un de ces éléments qu'à un autre, parce que tous sont pris sacramentellement, c'est-à-dire dans la signification spirituelle qui leur est donnée, en vue du résultat spirituel ou du don spirituel, qui est l'objet principal de la vie chrétienne. « Istud oleum agnoscimus oleum chrismatis. Christus enim dicitur unctus, ab unctione. Impinguat caput nostrum, id est, Christum dominum. Caput enim viri, Christus. » Et encore: « Iste calix est de quo clamavit tempore passionis, dicens: Pater, si fieri potest, transeat a me calix iste; verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu vis. *De isto calice bibit Ecclesia,* inebriavit martyres... inebriavit *vino sanctitatis, non vino erroris.* Non agnoverunt suos[1]), et sanguinem fuderunt. De mensa illa inebriati sunt... Nam et ipsi apostoli de ipso calice inebriati erant, de quibus dicebatur: Hi ebrii sunt musto. »

Boire au calice du Christ, c'est donc boire le vin de la sainteté, en fuyant le mal, le vice et l'erreur, et en pratiquant les vertus divines. « Iste calix facit claros et præclaros, et calix tuus inebrians quam præclarus est. »

Je le répète, il est impossible de découvrir dans toute cette doctrine l'ombre d'une transsubstantiation matérielle et d'une

---

[1]) Leurs *consanguins,* leurs parents.

communion matérielle au corps matériel et au sang matériel du Christ. St. Jean Chrysostome n'en a pas l'idée: *auferuntur ea quæ sunt carnis, infunduntur ea quæ sunt spiritus.* Il ne craint même pas d'employer les mots «*image* du corps et du sang du Christ». Son explication du changement sacramentel est aussi très simple; c'est l'explication même de St. Justin. L'élément matériel «reçoit» le St-Esprit, c'est-à-dire est *sanctifié,* et il devient ainsi *sacrement.* De même que l'eau du baptême n'est plus une eau commune, bien que sa matière reste intacte comme telle, mais une eau de sanctification, ainsi le pain et le vin, tout en restant matériellement pain et vin, ne sont plus un pain commun ni un vin commun, mais un pain sacramentel, un vin sacramentel, de sanctification et de réfection pour l'âme. Il n'y a pas d'autre changement sacramentel. Quant au changement moral, qui est le but du changement sacramentel, Jean Chrysostome l'explique aussi très nettement: «convertere est ducere . . . ex opere carnali ad spiritualem intellectum; sic convertit ad se Deus animas».

III. — On lit, dans l'*Homélie 82,* al. 83 (in caput Matth. XXVI, v. 26), les passages suivants [1]). D'abord, en parlant de la mort du Christ, Chrysostome dit que le sacrifice eucharistique en est le *symbole* (nam si Jesus non mortuus esset, cujus symbola essent illa quæ offeruntur? *τίνος σύμβολα τὰ τελούμενα).* Ensuite il ajoute: «Quoniam ergo Christus dixit: Hoc est corpus meum, nulla teneamur ambiguitate, sed credamus et *oculis intellectus* id percipiamus (*καὶ νοητοῖς αὐτὸ βλέπωμεν ὀφθαλμοῖς).* *Nihil enim sensibile* traditum nobis a Christo (*οὐδὲν γὰρ αἰσθητὸν παρέδωκεν ἡμῖν ὁ Χριστός*), sed rebus sensibilibus; omnia vero quæ tradidit *spiritualia (insensibilia)* sunt (*πάντα δὲ νοητά).* Sic et in baptismo per aquam, quæ res sensibilis est, donum illud conceditur: quod autem in ea conficitur, regeneratio scilicet et renovatio, *intelligibile (νοητὸν)* quiddam est: nam si tu incorporeus esses, nude ipsa dona incorporea tradidisset tibi; quoniam vero corpori conjuncta est anima tua, in sensibilibus intelligenda tibi traduntur.»

Donc il n'y a pas à hésiter (nulla teneamur ambiguitate); c'est uniquement avec les yeux de l'intelligence qu'il faut con-

---

[1]) II° édit. Montfaucon, T. VII.

sidérer l'eucharistie. Le Christ ne nous y donne *rien de sensible,* rien de matériel, rien de charnel. De même que dans le baptême l'eau reste chose sensible, ainsi dans l'eucharistie le pain et le vin: mais le don est spirituel et intelligible. Le spirituel nous est ainsi donné dans le sensible (in rebus sensibilibus).

Et pour que l'on ne croie pas que cette communion spirituelle et ces dons spirituels sont du figurisme vide, quelque chose de purement imaginaire, Chrysostome déclare expressément que ce sont des réalités: il emploie le mot *reipsa.* Les transsubstantialistes en ont conclu, plus tard, que le pain et le vin sont changés *reipsa (substantialiter*, selon eux) au corps matériel et au sang matériel du Christ. Mais Chrysostome n'enseigne nullement cette doctrine: il dit que le Christ fait réellement de nous son corps; que l'Eglise est réellement son corps; qu'il ne faut pas seulement le croire, mais que cela est réel. « Neque enim satis habuit hominem fieri, alapis cædi, immolari, sed seipsum commiscet nobiscum non fide tantum, sed *reipsa (ἀλλὰ καὶ αὐτῷ τῷ πράγματι)* nos corpus suum constituit... Et nos in unam cum illo massam reducimur, Christi corpus unum et caro una... Consideremus autem, inquies, licet aperte ad omnes pertineat. Nam si ad naturam nostram descendit, patet quoniam ad omnes... Singulis enim fidelibus per hoc mysterium se conjungit... *Corpus Christi etiam hæc multitudo est (Σῶμά ἐστι Χριστοῦ καὶ τουτὶ τὸ πλῆθος).* » Qui ne voit qu'aux yeux de Chrysostome cette réalité est spirituelle et non matérielle? *Ut ita dicam,* pour ainsi dire, dit Chrysostome dans un autre texte. Si le corps *matériel* de chaque fidèle était effectivement le corps *matériel* de J.-C., il s'ensuivrait qu'il y aurait autant de corps matériels de J.-C. qu'il y a de corps matériels de fidèles, ce qui serait une absurdité. Le *reipsa* de Chrysostome porte sur la réalité de la vie spirituelle du Christ dans chaque fidèle et dans toute l'Eglise, et non sur la réalité d'une prétendue transsubstantiation chimique du pain et du vin.

Tel est le point central de la doctrine eucharistique de Jean Chrysostome: car il répète ailleurs encore le passage susdit et en des termes absolument identiques. On voit qu'il les a pesés, réfléchis, et qu'ils sont gravés dans sa mémoire comme la substance même du dogme.

En effet, dans sa *60e Homélie* au peuple d'Antioche (de

sumentibus indigne divina mysteria), il s'exprime ainsi : «...Quoniam igitur verbum dicit Hoc est corpus meum, pareamus, et credamus, et *intellectualibus* ipsum oculis intueamur. *Nihil enim sensibile* nobis Christus tradidit; sed *res quidem sensibiles, omnes autem intelligibiles.* Itidem et in baptismate: per rem, nempe sensibilem aquam, donum confertur; intelligibile vero, quod perficitur, generatio et renovatio... In sensibilibus intelligibilia tibi præbet...»

C'est dans cette même 60e Homélie qu'il emploie comme synonymes ces mots: hoc nos pascimur, huic nos unimur, et facti sumus unum Christi corpus et una caro. Il dit que nous devons recevoir la grâce de l'Esprit, en approchant du breuvage *supraspirituel* (et superspiritualis poculi). Il emploie aussi comme identiques les mots *sanctificare* et *immutare,* en parlant du pain et du vin, pour montrer qu'il n'y a pas d'autre changement du pain et du vin que leur sanctification même, c'est-à-dire leur élévation à l'état sacramentel. Il n'est nulle part question d'un changement des substances matérielles.

Jean Chrysostome déclare que c'est un *sang spirituel* que l'on reçoit à la sainte table. Il ne veut pas que l'on *voie* le pain et le vin, et qu'on les considère comme des aliments ordinaires que l'on digère. Il ne dit pas que ce pain et ce vin ne sont plus du pain et du vin; mais il se borne à dire qu'on ne doit *voir* en eux ni le pain ni le vin, mais le corps *divin* et le sang *spirituel.* Et à ce sujet il fait une comparaison, celle de la cire fondue, que St. Cyrille d'Alexandrie emploiera aussi plus tard. Certes cette comparaison est matérielle; mais, malgré son matérialisme, on ne saurait y voir aucune transsubstantiation matérielle: car la substance de la cire n'est nullement détruite par le feu, elle n'est que modifiée; de plus, dans l'eucharistie, le St. Esprit n'est pas un feu matériel, mais spirituel; aussi n'est-il question que d'un sang *spirituel* et d'un corps *divin,* et non d'un corps matériel ni d'un sang matériel. — «*Sanguis spiritualis* ex sacra mensa refluit... Num vides panem? Num vinum? Num sicut reliqui cibi in secessum vadunt? Absit. Ne sic cogites. Quemadmodum enim si cera igni adhibita illi assimilatur, nihil substantiæ remanet, nihil superfluit: sic et hic puta mysteria consumi corporis substantia. Propter quod et accedentes, ne putetis quod accipiatis divinum corpus ex homine, sed ex ipsis Seraphim forcipe ignem, quem

scilicet Esaias (c. VI) vidit vos accipere. Reputate salutarem sanguinem, *quasi* e divino et impolluto latere effluere et ita approximantes labiis puris accipite... »[1]).

Il va de soi que les transsubstantialistes matérialistes se sont jetés sur cette comparaison; qu'ils l'ont prise à la lettre, et qu'ils ont essayé d'en tirer, par voie de prétendue équivalence et de stricte équation, le prétendu dogme de la transsubstantiation matérielle du pain et du vin. Ils n'ont pas vu qu'une comparaison n'est qu'une comparaison; que la meilleure n'est vraie que sous quelque rapport et non sous tous les rapports; que celle-ci en particulier cesse d'être juste, si l'on considère que, dans le phénomène de la cire fondue, ce sont les apparences de la cire (couleur et autres « accidents ») qui disparaissent sous l'action du feu, tandis que dans l'eucharistie, de l'aveu même des transsubstantialistes, toutes les apparences du pain et du vin subsistent. Ils n'ont pas considéré qu'il est impossible de prendre à la lettre les mots: *Ex ipsis Seraphim forcipe ignem;* et que, dès lors, il n'est pas moins impossible de prendre à la lettre « la consomption des mystères » *(mysteria consumi);* que, du reste, Chrysostome lui-même, en employant les mots « *et hic puta, reputate, quasi e latere* », a clairement indiqué le sens spirituel de ses paroles. Bellarmin veut bien avouer qu'il y a des tropes dans une partie de ce texte, mais il ne veut pas qu'il y en ait dans l'autre partie[2]). La raison qu'il en donne est manifestement erronée. Voici, en effet, son raisonnement: Chrysostome dit que le pain *non it in secessum;* or il y aurait évacuation de la substance du pain, si elle existait encore; donc elle n'existe plus. *Réponse*: Le fait de l'évacuation est certain: ou bien c'est la substance du pain qui est évacuée; ou bien, si cette substance est

---

[1]) *De Eucharistia in Encæniis admonitorius Sermo.* Ce même passage a été reproduit ailleurs avec quelques changements dans la forme: « Ne quasi panem id *respicias,* neu quasi vinum *existimes;* neque enim hæc ut reliqui cibi in secessum vadunt. Absit: *ne sic cogites.* Quemadmodum cera igni admota, *nihil substantiæ amittitur, nihil superfluit:* sic et hic *puta* mysteria consumi corporis substantia. Propter quod et accedentes ne *putetis* vos accipere divinum corpus ex homine, sed ex ipsis Seraphim forcipe ignem ut Isaias vidit, divinum corpus accipere *putate:* et *quasi* divino et impolluto lateri admoti labiis, sic salutari sanguini participemus. »

[2]) Manifesti sunt tropi, dit-il, dum sacerdotem vocat angelum seraphicum, et corpus Domini ignem, et manum sacerdotis forcipem... At in posteriore omnes circumstantiæ clamant non esse ibi tropum, cum dicat eum panem non ire in secessum et totam substantiam consumi » *(De Sacram. euchar.,* L. II, c. XXII).

devenue matériellement le corps matériel du Christ, c'est la substance du corps du Christ. On le voit, les transsubstantialistes sont acculés au stercoranisme. C'est scandaleux, pour ne pas dire stupide. Sortons de cette ignoble dogmatique, et rentrons dans la pure doctrine du saint Docteur.

IV. — Dans sa *24e Homélie* (sur la Ire Epître aux Corinthiens, ch. X), Jean Chrysostome s'exprime ainsi: « *Cum benedictionem* dico, *eucharistiam* dico ». L'eucharistie est donc une bénédiction. — « Et magna illa munera *commemoro.* » Elle est donc aussi un souvenir et une commémoraison. — « Et *panem quem frangimus,* nonne communicatio corporis Christi est? quare non dixit participatio? quia amplius quiddam *significare* voluit et multam inter hæc convenientiam (conjunctionem) ostendere. Non enim participatione tantum et acceptione, sed unitate communicamus. Quemadmodum enim corpus illud unitum est Christo, *ita et nos per hunc panem unione conjungimur...* Inquiens: *Quoniam unus panis et unum corpus multi sumus... omnes enim qui de uno pane participamus...* Multitudinis credentium erat cor et anima una...» C'est dans cette homélie que Chrysostome appelle ce repas un repas *mystique* (*κοινωνεῖν τῶν μυστικῶν δείπνων ἐκείνων*); et il explique ainsi sa pensée: « Ipsa namque mensa animæ nostræ vis est, nervi mentis (*Αὕτη γὰρ ἡ τράπεζα τῆς ψυχῆς ἡμῶν τὰ νεῦρα*), fiduciæ vinculum, fundamentum, spes, salus, lux, vita nostra. »

Dans toute l'*Homélie 27* (sur le ch. XI), il est également impossible de trouver un mot qui favorise la doctrine de la transsubstantiation. Chrysostome ne songe à expliquer ni le fait ni la manière dont le pain et le vin sont changés; il ne parle que du changement *moral* qui doit s'opérer dans les âmes, et des dispositions morales que nous devons apporter à la communion. De même que le Christ est mort pour tous, dit-il, ainsi nous devons célébrer la cène du Seigneur en nous souvenant des sentiments du Christ et en les reproduisant dans notre âme: il a voulu nous unir tous fraternellement, pauvres et riches; donc soyons tous unis. Ne nous divisons pas; l'assemblée (l'Eglise) est une, ne la divisons pas. Ne faisons pas notre cène à nous, mais la cène du Seigneur, qui est la cène de tous. « Christus corpus æqualiter dedit; tu autem quod commune est non communicas; etenim pro omnibus

pariter fractum est et æqua portione distributum. » Chrysostome recommande, non de s'asseoir à une table matérielle (non sensibilem mensam apponere), mais de se nourrir du Christ : « Cibemus Christum, potemus, induamus. » Il veut que tout soit *spirituel, pneumatique.*

Dans la *28e Homélie,* même explication : le but de la communion est de s'aimer les uns les autres. « *Propter hoc* convenitis *ut ametis vos invicem,* ut beneficium et detis et accipiatis. Quod si contrarium fit, tolerabilius domi comederetis. »

C'est encore sur cette idée qu'il insiste dans sa *47e Homélie* (sur le VIe ch. de St. Jean, v. 53) : la vraie communion, la véritable eucharistie, c'est la charité fraternelle en J.-C., avec J.-C. et par J.-C. ; et se diviser, c'est être charnel. « Quousque communem Dominum despiciemus et carni vacabimus? Donec enim inter vos contentio est, et æmulatio, et seditiones, nonne carnales estis? Fiamus igitur spirituales...» Et sur le texte : Caro non prodest quidquam, il s'exprime ainsi : « ... Christus sub hæc aliam adduxit solutionem : 63. Spiritus est, inquit, qui vivificat, caro non prodest quidquam : hoc est, Quæ de me dicuntur, *spiritualiter* sunt accipienda *(πνευματικῶς δεῖ τὰ περὶ ἐμοῦ ἀκούειν)* : nam qui carnaliter audit, nihil lucratur, nihil proficit... Hæc omnia carnalia : quæ *oportebat mystice et spiritualiter* intelligere *(ἅπερ ἔδει μυστικῶς νοεῖν καὶ πνευματικῶς)* . . . Verba quæ ego locutus sum vobis, divina et spiritualia sunt, *nihil habent carnale nec naturalem consequentiam (τουτέστιν, θεῖα καὶ πνευματικά ἐστιν, οὐδὲν ἔχοντα σαρκικὸν, οὐδὲ ἀκολουθίαν φυσικήν)* : sed omni hujusmodi necessitate, et hujus vitæ legibus libera sunt, aliumque et diversum sensum habent. »

Chrysostome ajoute que le Christ condamne ceux qui désirent les choses charnelles au lieu des spirituelles, et qui comprennent charnellement les choses spirituelles ; et il ajoute : « Qu'est-ce que comprendre charnellement? Quid est autem *carnaliter intelligere?* Proposita *simpliciter intelligere, neque ultra quidpiam excogitare.* Hoc est carnaliter videre. Non oportet autem de iis quæ videntur ita judicium ferre, sed omnia mysteria *interioribus oculis* perspicere, id est, *spiritualiter (Τί δέ ἐστι τὸ σαρκικῶς νοῆσαι; Τὸ ἁπλῶς εἰς τὰ προκείμενα ὁρᾷν, καὶ μὴ πλέον τι φαντάζεσθαι. Τοῦτο γάρ ἐστι σαρκικῶς. Χρὴ δὲ μὴ οὕτω κρίνειν τοῖς ὁρωμένοις, ἀλλὰ πάντα τὰ μυστήρια τοῖς ἔνδον ὀφθαλμοῖς κατοπτεύειν. Τοῦτο γάρ ἐστι πνευματικῶς).* »

Donc deux points sont très clairs et formellement exprimés par Chrysostome. D'une part, ce n'est pas un sang matériel, mais un *sang spirituel* que l'on reçoit à la sainte table (*sanguis spiritualis* ex sacra mensa refluit); ce sont les termes mêmes de la 60e Homélie. D'autre part, ce sang spirituel doit être reçu *non charnellement, mais spirituellement,* en ne prenant pas *simplement* (c'est-à-dire en ne prenant pas à la lettre, car la lettre tue) les paroles du Christ, mais en les considérant *avec les yeux intérieurs* de l'esprit *(interioribus oculis)*; ce sont les termes mêmes de la 47e Homélie.

Ces deux points sont la réfutation directe du système matérialiste, qui devait se développer plus tard dans l'Eglise romaine sous le nom de transsubstantialisme.

Dans sa *XVIe Homélie* (sur l'Epître aux Hébreux, c. IX), Chrysostome explique le passage où il est dit que Moïse a aspergé de sang le livre de la loi, le peuple, le tabernacle et tous les ustensiles du culte (v. 19-23). Appliquant ce texte à l'eucharistie, il dit: « Non enim corporalis erat mundatio, sed spiritualis, et *sanguis spiritualis (Οὐ γὰρ σωματικὸς ὁ καθαρισμὸς ἦν, ἀλλὰ πνευματικὸς, καὶ τὸ αἷμα πνευματικόν).* Quomodo hoc? Non ex corpore manavit? Ex corpore quidem, *sed a Spiritu sancto.* Hoc vos sanguine non Moses, sed Christus aspersit, per verbum quod dictum est: Hic est sanguis novi testamenti... *Illic* quidem corpus extrinsecus mundabat, corporalis quippe erat mundatio; *hic autem, quia spiritualis est mundatio, in anima ingreditur mundatio, non simpliciter aspergens.* Non simpliciter aspersus, sed velut fons emanans in animabus nostris. *Sciunt quæ dicuntur qui initiati sunt (Ἴσασιν οἱ μεμυημένοι τὰ λεγόμενα)... In anima vero non ita est, sed ipsi essentiæ commiscetur sanguis, fortem illam faciens et mundam...* Quæ autem nunc vocat *cœlestia?* Num cœlum aut angelos? Nihil tale, *sed ista quæ apud nos geruntur.* In cœlis ergo sunt ista quæ nostra sunt, et *hæc nostra cœlestia sunt quamvis in terra celebrentur...* Faciamus igitur animam nostram cœlum... Cœlum solem habet, habemus et nos solem justitiæ . . *Licet nobis fieri sicut cœlum. Quonam modo? Quando Dominum solis habemus...* » On voit comment Chrysostome revient sur ce point qu'il ne faut pas prendre littéralement *(simpliciter)* ce qui est dit et ce qui est fait, ni les paroles ni l'aspersion; il faut les comprendre avec l'esprit et voir ces choses avec

les yeux intérieurs de l'âme. *Ceux qui sont initiés savent ce que l'on dit* et comment il s'agit de choses célestes dans notre âme: licet nobis fieri cœlum. Il est impossible, ce semble, d'être plus clair.

Dans son *III*e *Sermon* (sur l'Epître aux Ephésiens, c. I), Chrysostome explique les paroles: Vous êtes le corps du Christ, et il montre les conséquences morales qui en découlent: « Si Christi corpus es, fer crucem; illam quippe et Christus ipse tulit. Fer sputa, fer alapas, fer clavos. Tale erat illud Christi corpus. Corpus illud peccatum non fecit . . . . » Chrysostome cherche à terrifier les fidèles contre le péché, qui est une profanation du corps du Christ et qui mérite jugement et condamnation. Il déploie, dans cet ordre d'idées, une grande éloquence; il emploie les images les plus vives, images qu'il est certainement impossible de prendre à la lettre; mais il ne prononce pas un seul mot sur une transsubstantiation quelconque. — Même observation sur la *V*e *Homélie* (in Epist. I ad Timoth., c. 1); toute sa pensée se résume en ceci: les fidèles qui veulent communier doivent purifier leur âme, parce qu'il s'agit d'une nourriture *spirituelle:* « At te cum carnalem cibum sumpturus accedis, os antea ac faciem lavas; cum vero ad *spiritualem* mensam accessurus es, *animam* lavare dissimulas! *(τροφῇ δὲ μέλλων προσιέναι πνευματικῇ, οὐ νίπτεις τὴν ψυχήν).* »

Dans la *61*e *Homélie* (de sacrorum participatione mysteriorum), Chrysostome dit que le Christ, en nous donnant son corps, a voulu nous exprimer ce qu'il désire de nous: « Volens ostendere desiderium quod erga nos habet . . . ut unum quid efficiamur, *tanquam* corpus capiti coaptatum. » C'est-à-dire que tous les chrétiens doivent être unis entre eux dans le Christ, et *ne faire qu'un corps, dont le Christ serait la tête.* Telle est la signification de la participation eucharistique au corps du Christ. C'est dans cette homélie que Chrysostome dit que le sang du Christ nous donne ici une belle *image* royale (hic sanguis regiam floridamque nobis reddit *imaginem),* en ce sens qu'il arrose notre âme et qu'il y répand une grande vertu (statim animum irrigat et magnam inducit quamdam virtutem). Et ce sang, il l'appelle *mystique:* hic *mysticus sanguis* dæmonas quidem expellit. Il n'est question que de ses effets *sur l'âme:* hic est salus *animarum* nostrarum, hoc abluitur *anima,* hoc adornatur, hoc inflammatur. Il ajoute, toujours en style figuré:

«Ex hac mensa fons ascendit, *spirituales* emittens fluvios . . . . Mensa *spirituali* frueris . . . Nemo temere et a casu ad *spiritualem* veniat fontem . . .»

V. — On possède une *Epître de Chrysostome au moine Césaire.* Elle commence ainsi: «Incipit Epistola Beati Joannis Episcopi Constantinopolitani ad Cæsarium monachum tempore secundi exsilii sui.» Et elle finit ainsi: «Explicit epistula beati Joannis episcopi Constantinopolitani ad Cæsarium monachum tempore secundi exsilii sui. Amen: ita legitur fideliter [1]).»

Dans la préface que Bigot *(Emericus Bigotius)* a mise en tête de cette Epître, en 1680, il dit qu'il en a trouvé un exemplaire chez les dominicains du couvent de St. Marc, à Florence, et que cette épître a été autrefois très connue des Pères grecs (quæ antea *Græcis Patribus notissima* fuerat). Il en parle comme d'une épître qui est bien réellement de Chrysostome; et il affirme que la doctrine de cette épître sur l'eucharistie est bien celle que Chrysostome a enseignée dans ses autres écrits: «Integrum librum conficerem, si ex Chrysostomo locos omnes excerperem, in quibus de sacratissima eucharistia *similiter* loquitur [2]).»

Dans cette épître, Chrysostome veut démontrer à Césaire la distinction des deux natures en Jésus-Christ, Dieu et homme, et il recourt à l'eucharistie pour expliquer sa pensée. «Sicut enim antequam *sanctificetur* panis, panem nominamus: divina autem illum sanctificante gratia, mediante sacerdote, liberatus est quidem ab appellatione panis; dignus autem habitus dominici corporis *appellatione, etiamsi natura panis in ipso permansit,* et non duo corpora, sed unum corpus Filii prædicamus. Sic et hic divina *ἐνιδρυσάσης*, id est insidente corpori natura, unum Filium unam personam utraque hæc fecerunt.» On le voit, c'est la même doctrine que le pape St. Gélase a enseignée plus tard.

L'éditeur, à propos du mot *ἐνιδρυσάσης* (le texte grec porte *ἐνιδρυμένης)*, ajoute la note suivante: «*Ἐνιδρυσάσης*. Sic legit vetus Interpres Latinus, atque *ita etiam apud Joann. Damascenum* contra Apollinaristas, *qui hunc Chrysostomi locum refert*

---

[1]) *S. Chrysost. opera,* ed. Montfaucon; Paris, Gaume, 1837, T. III, p. 895-900.
[2]) *Ibid.,* p. 893-894.

hoc titulo *τοῦ Χρυσοστόμου ἐκ τοῦ κατὰ Ἀπολιναριστῶν* . . . . Hic locus, ut monet Bigotius, *habetur apud Nicephorum, Anastasium, Joannem Damascenum et T. I Variarum Lectionum Canisii,* p. 231 . . . . »

Cette épître a été aussi publiée par Etienne Le Moyne en 1685, Basnage en 1687, l'évêque de Durham et même le jésuite Harduin en 1689. Cependant, comme nous le verrons, Bellarmin en a nié l'authenticité, et il a été suivi par la plupart des transsubstantialistes. Leur véritable raison est que cette épître affirme la permanence de la substance matérielle du pain et du vin après la consécration, et que cette doctrine, enseignée dans l'ancienne Eglise, est aujourd'hui hérétique à leurs yeux. Comme cette raison n'en est pas une, ils prétendent que le style de l'épître est différent de celui de Chrysostome [1]). Etrange critique! Comme si un écrivain du talent de Chrysostome, quelque habitué qu'il fût au style oratoire, n'était pas capable d'employer le style didactique, argumentatif et précis dans une lettre où il veut convaincre un ami d'une vérité quelconque ! Ceci a lieu tous les jours.

Mais ce n'est pas le lieu de traiter ici de l'authenticité de cette lettre. Qu'il nous suffise de savoir: 1° que les Pères grecs l'ont connue et que Jean Damascène l'a admise (Joannes Damascenus hanc epistolam legebat eamque pro Joannis Chrysostomi fetu habebat); 2° que le P. Montfaucon avoue qu'en toute hypothèse l'auteur a vécu au temps d'Eutychès [2]); 3° que, loin d'avoir été combattue comme erronée, elle a été attribuée à Jean Chrysostome; 4° qu'elle contenait la doctrine alors enseignée, comme Théodoret et Gélase en fournissent la preuve; 5° enfin, qu'au pis aller il n'est nullement besoin de cette lettre pour constater exactement quelle fut la doctrine de Chrysostome sur l'eucharistie, attendu qu'on trouve dans ses homélies les plus authentiques des expressions non moins fortement contraires à la doctrine de la transsubstantiation. C'est ce dernier point qui importe. Qu'on relise attentivement, entre autres, la 47e Homélie sur le chapitre VI de St. Jean, et que l'on veuille bien comprendre la vraie signification de ces simples mots: *sang spirituel, αἷμα πνευματικόν.* C'est la réfutation évidente de toute la thèse transsubstantialiste.

---

[1]) *Ibid.,* p. VIII et 890.
[2]) *Ibid.,* p. 891-892.

VI. — Nul n'ignore la gravité du témoignage rendu par St. Jean Chrysostome en faveur de la doctrine eucharistique *spiritualiste*. Aussi Bellarmin a-t-il essayé de détourner le sens spiritualiste des textes du saint Docteur, et même de nier l'authenticité de ceux qui le gênaient par trop[1]). Je n'essaierai pas de démontrer aux Bellarministes qu'ils sont dans l'erreur: ce serait, je crois, peine perdue. Mais je soumettrai aux lecteurs de bonne foi les observations suivantes:

a) Bellarmin avoue que Théodoret et Gélase ont enseigné que, même après la consécration, le pain reste substantiellement le pain[2]). Or jamais l'ancienne Eglise n'a condamné ni Théodoret ni le pape Gélase pour avoir enseigné cette doctrine évidemment antitranssubstantialiste. Donc la doctrine antitranssubstantialiste n'était pas tenue pour une hérésie dans l'ancienne Eglise. Ce fait est notoire, incontestable. Il nous suffit pour le moment. Les théologiens qui admettent que le dogme ne change pas dans la véritable Eglise et que par conséquent la doctrine antitranssubstantialiste ne saurait jamais être hérétique, ces théologiens, dis-je, sauront tirer toutes les graves conséquences de ce fait, non seulement contre la prétendue orthodoxie de l'Eglise romaine actuelle, mais encore contre la prétendue orthodoxie de la doctrine transsubstantialiste.

b) Bellarmin prétend que la lettre au moine Césaire où il est dit qu'après la consécration le pain reste substantiellement pain, n'est pas de St. Jean Chrysostome; mais il n'en donne

---

[1]) Disputationum Rob. Bellarmini S. J. de controversiis christianæ fidei adversus hujus temporis hæreticos T. II, Ingolstadii, anno MDLXXXVIII. De Sacram. Euch. L. II, c. XXII: *Testimonium Chrysostomi.*

[2]) Bellarmin s'exprime ainsi: « Octavum testimonium sumit ex libro sive epistola ad Cæsarium Monachum, ubi legimus panem post consecrationem non vocari amplius panem, *licet natura panis in eo permaneat.* Respondeo: Nihil ejusmodi unquam scripsisse Chrysostomum, neque enim in toto Chrysostomi opere ullus est liber vel epistola ad Cæsarium. Verba autem hujus auctoris *eamdem prorsus sententiam habent cum sententia Theodoreti et Gelasii;* ideo, quod postea ad illos respondebimus. » Bellarmin répond plus loin (ch. 27), à Théodoret, que le mot « substance », dans la langue de Théodoret, ne signifie pas *la substance* distincte des accidents, mais les *accidents,* et que ce sont les accidents seuls qui restent! Et il répond à Gélase qu'il n'est pas le pape Gélase, mais un Gélase quelconque, dénué de toute autorité! On voit clairement, par ce spécimen d'argumentation, que Bellarmin est le type de ces théologiens qui cherchent, non la vérité, mais uniquement la démonstration de leur système *per fas et nefas.* Il est triste que le P. de Montfaucon ait aussi accepté cette manière de discuter.

aucune preuve sérieuse, ce qui est par trop commode. L'évêque de Durham, dans son *Histoire de la transsubstantiation* (1689), dit à ce sujet (Trad. française, Lausanne, 1820, p. 74-75): « En cela Bellarmin a été suivi par le jésuite Possevin, qui voudrait avec lui nous persuader la même chose, mais en vain: car, outre que ce texte se voit dans l'édition de Florence[1]) et dans plusieurs autres, on le trouve encore dans les collections contre les Sévériens, de la traduction du jésuite Turrien, insérées dans le quatrième Tome des *Leçons anciennes de Henry Canisius,* et dans la fin du livre de Jean Damascène contre les *Ascéphalites.* »

c) Non moins cavalier est le procédé de Bellarmin, lorsqu'il déclare que le commentaire de St. Jean Chrysostome sur le Psaume XXII n'est « ni de Chrysostome ni même d'un Grec quelconque ». Et pourquoi? « Parce que la phrase est latine, *phrasis enim latina est!* » Assertion arbitraire et raisonnement étrange. Ce n'est plus de la critique, mais du simple parti pris. Notons du moins, dans la réponse de Bellarmin, l'aveu suivant: Neque enim negamus panem eucharistiæ *similitudinem* gerere corporis Domini, quoniam ejus sacramentum est. » Cet aveu ne se retourne-t-il pas contre toute la thèse transsubstantialiste de Bellarmin?

d) Autre aveu. Après avoir mentionné le passage de la 83e Homélie sur Matthieu, où Chrysostome appelle l'eucharistie « les *symboles* de la passion du Christ », Bellarmin ajoute: « Quod quidem et nos fatemur. » Je le répète, Bellarmin détruit lui-même la thèse romaine.

e) Nous avons vu que maintes fois Chrysostome appelle le sang du Christ dans l'eucharistie « sang spirituel ». J'ai déjà fait remarquer que le saint Docteur ne se borne pas à dire que l'on doit recevoir spirituellement le sang du Christ, mais qu'il dit expressément, de ce sang même, qu'il est « spirituel ». Or Bellarmin passe absolument sous silence cet argument capital! Que dire d'un tel silence?

f) Lorsque Bellarmin avoue que, selon Chrysostome, l'expression « corps du Christ » est appliquée et à l'Eglise et à l'eucharistie, il fait la distinction suivante: l'Eglise, dit-il, est le corps du Christ *repræsentativè,* mais il n'en est pas ainsi

---

[1]) Steph. Gard. Episc. Wint. contra pet. Murc. Lib. 2 de Euchar.

de l'eucharistie. Or il ne motive pas cette dernière assertion, qui devrait cependant être motivée: car elle ne se trouve pas dans Chrysostome. La pensée manifeste du Saint est celle-ci: l'Eglise est *spirituellement* le corps du Christ, et l'eucharistie est aussi *spirituellement* le corps du Christ. Dans l'esprit de Chrysostome, le mot « spirituel » ne signifie nullement « chimérique »: car l'esprit est vérité et réalité. C'est une des erreurs, j'allais dire des naïvetés, de Bellarmin, de prendre pour synonymes les mots *vrai* et *charnel,* et de conclure de celui-là à celui-ci. Chrysostome parle-t-il d'une union *vraie* de notre âme au corps du Christ, Bellarmin aussitôt conclut à une union *charnelle,* comme si, pour être vraie, une union devait être charnelle et comme si une union spirituelle n'était qu'une union chimérique! On voit combien est abaissée la mentalité romaine, puisque, même dans l'ordre religieux, elle ne tient pour réel que ce qui est matériel.

g) Enfin, on a opposé à Bellarmin ce passage d'une homélie de Chrysostome: « Si ergo hæc vasa sanctificata ad privatos usus transferre sic periculosum est, in quibus non verum corpus Christi, sed *mysterium corporis ejus* continetur; quanto magis vasa corporis nostri, quæ sibi Deus ad habitaculum præparavit, non debemus locum dare diabolo agendi in eis quod vult. » Et Bellarmin répond: « *Non dubium est* (!?) opus homiliarium imperfectum unde sumptum est ab adversariis (!?) testimonium, *non esse Chrysostomi* (!?): nec minus certum est opus illud variis erroribus scatere (!?)... Verba illa (« mysterium corporis ejus continetur ») ab aliquo Berengarii discipulo inserta illi homiliæ esse *videntur,* nam non sunt in omnibus exemplaribus. » Ce procédé de critique est, on l'avouera, très commode: tel texte ne cadre pas avec notre système, donc nous le récusons, il est inauthentique, c'est l'œuvre d'un adversaire! Et le tour est joué [1])! Notons, en passant, que toute l'œuvre théologique de Bellarmin est inspirée par ce genre de critique, œuvre d'escamotages jésuitiques et d'éru-

---

[1]) L'évêque de Durham ne s'est pas laissé prendre au procédé de Bellarmin, et il s'est exprimé ainsi (*loc. cit.,* p. 75): « Il y a encore un autre témoignage admirable dans le *Commentaire imparfait sur St. Matthieu,* écrit par St. Chrysostome ou par quelque autre auteur de l'antiquité, que les Arriens n'ont pas falsifié: Le corps véritable du Christ, dit-il, n'est pas contenu dans ces sacrés vaisseaux, mais le mystère de son corps. »

dition frelatée, non seulement en ce qui concerne l'eucharistie, mais aussi en ce qui concerne la puissance papale et tout le système papiste.

VII. — *Conclusions*. Chose remarquable, St. Jean Chrysostome, qui a expliqué tant de fois la doctrine eucharistique, n'a pas une seule fois touché, ni de loin ni de près, à l'explication du changement même du pain et du vin. Ce changement n'était, à ses yeux, que la bénédiction ou la consécration faite par le Christ même, et non un *changement physique*. Il n'y avait là aucun miracle physique ou chimique, pas plus que dans la bénédiction de l'eau baptismale, eau qui purifie l'âme, comme le pain et le vin consacrés la nourrissent et la fortifient. Il ne parle jamais d'une violation des lois de la nature. Oh! sans doute, il fait intervenir les anges, il décrit le ciel ouvert, il qualifie d'*horrendum* le sacrifice qui s'accomplit, d'*horrenda* la table sainte *(horrenda mensa)*, comme il qualifie de *mirabilis* le breuvage qui est bu. Mais il emploie aussi ce même langage à propos du mystère du baptême. Ce n'est évidemment qu'un langage poétique, destiné à rendre les fidèles plus attentifs et plus pieux dans la célébration du mystère de foi *(mysterium fidei)*. Tout se passe ici dans la foi, par la foi et pour la foi; il n'est pas question des substances matérielles. Il est évident qu'elles existent pour la raison et le bon sens; mais la foi s'occupe d'autres choses. La foi ne considère que l'amour du Christ, cet amour incommensurable qui l'a déterminé, lui Verbe de Dieu, à prendre notre chair et notre sang, à nous livrer ensuite sur la croix cette même chair et ce même sang, et à vouloir que nous nourrissions notre âme de son amour, de sa vie, de sa mort, de son sacrifice. « Faites ceci en mémoire de moi. » Telle est la doctrine de St. Jean Chrysostome.

Il n'insiste partout que sur le *changement moral* que les fidèles doivent opérer en eux pour participer dignement à ce pain et à ce vin consacrés; il leur explique comment, unis au Christ, au corps immolé du Christ, ils doivent être unis entre eux fraternellement et ne former qu'un corps et qu'une âme, corps dont le Christ est la tête. C'est ce changement spirituel et moral qui fait l'objet principal de toutes ses homélies et de toutes ses explications. C'est là toute sa doctrine eucharistique,

doctrine essentiellement *spirituelle* et *mystique,* comme l'eucharistie elle-même; ce sont là les termes sur lesquels il revient sans cesse pour faire comprendre le vrai sens et la vraie portée du sacrement de l'eucharistie. Il dit « le pain » aussi bien qu'il dit « le corps », « le vin » aussi bien qu'il dit « le sang ». Il appelle l'eucharistie « bénédiction » et « participation » ; c'est la *κοινωνία* de St. Paul; rien de plus et rien de moins. Même dans sa fameuse comparaison de la cire fondue, il veut dire poétiquement — le contexte en est la preuve — que notre âme doit aussi être embrasée par le feu de la charité, par l'amour du Christ, par le St. Esprit, et se liquéfier en quelque sorte sous l'action divine. C'est toute sa pensée; et les transsubstantialistes la faussent certainement, lorsqu'ils la reportent sur un prétendu changement de substances qu'aucune explication de Chrysostome ne justifie, et même que toutes ses explications repoussent formellement. Ce que le Christ nous donne dans l'eucharistie n'a *rien de sensible,* et n'est que *spirituel* et même *supraspirituel ;* St. Jean Chrysostome le dit et le répète expressément. Il veut qu'on entende toutes les paroles du Christ sur cette matière, *intellectuellement, spirituellement, mystiquement, et non charnellement.* Ce sont là encore ses expressions formelles; les transsubstantialistes matérialistes sont priés de vouloir bien les relire, les contrôler et en tenir compte. Si Jean Chrysostome avait eu la moindre idée d'une transsubstantiation matérielle, d'un changement quelconque des substances matérielles, c'eût été pour la condamner comme absolument fausse et antichrétienne. Jamais cette idée ne lui est venue à l'esprit, et tous ses discours respirent le plus pur spiritualisme.

E. Michaud.